

Le Point.fr | Publié le 02-07-2023 à 17:00:00 | Modifié le 02-07-2023 à 17:02:03

Source : Le Point.fr

Rub. principale : Société

Signature : Par Géraldine Woessner

Un « cocktail toxique » dans les cheveux des sénateurs ? Les élus victimes d'un laboratoire douteux

L'ENQUÊTE DU DIMANCHE. Terres rares, pesticides, métaux lourds... Un communiqué affolant, diffusé ce 27 juin par 26 sénateurs, repose sur des analyses sans valeur scientifique.



Un communiqué alarmiste, repris *in extenso* [dans une dépêche AFP](#), mais reposant sur les analyses douteuses d'un laboratoire aujourd'hui dans le viseur de la Direction générale de la santé ? Selon les informations du *Point*, confirmées par plusieurs sources, le laboratoire ToxSeek ferait l'objet d'investigations des autorités sanitaires après des plaintes reçues pour « escroquerie » et pour « exercice illégal de la médecine ».

Spécialisé dans l'analyse toxicologique de polluants environnementaux, on retrouve ce laboratoire au cœur de plusieurs « révélations » et « scandales » retentissants, dont la presse, depuis plusieurs années, s'est largement fait l'écho : riverains de l'accident de [Lubrizol](#), enfants touchés par des [cancers pédiatriques à Sainte-Pazanne](#), bétail « victime d'une intolérance aux champs magnétiques »... Tous seraient « imprégnés » de pesticides, de terres rares et de « métaux à forte dose », ont révélé au fil du temps les analyses de cette société « indépendante », fondée en 2018 par deux experts en marketing, et dont le laboratoire promet d'« identifier une intoxication chronique » en dépistant 49 métaux et 1 800 polluants organiques dans une simple analyse de cheveux.

En ce début d'été, des sénateurs ont eux aussi fait appel à ToxSeek afin de « lancer l'alerte » sur « les substances potentiellement très nocives » retrouvées dans leurs organismes. « Ces prélèvements confirment une contamination universelle », s'affolait le 27 juin leur communiqué, au ton apocalyptique.

[Bayer, Syngenta : des fabricants de pesticides ont-ils vraiment menti sur la toxicité de leurs produits ?](#)

Une tendance marketing

Il aura suffi de quelques minutes pour que la machine médiatico-politique s'emballe, entraînant l'opinion dans un de ces tourbillons dont elle est coutumière. Les 26 sénateurs, membres du groupe Socialiste,

Écologiste et Républicain (SER), ont fait prélever un échantillon de leurs cheveux, confiés pour analyse au laboratoire ToxSeek, dont la sénatrice Angèle Prévaille avait eu connaissance en lisant [un article du magazine féminin e](#) qui avait fait tester, en 2018, les cheveux des enfants de ses journalistes avec ce nouveau test, capable d'analyser un nombre « vertigineux » de molécules.

Une formidable invention ! vantait alors l'association anti-pesticides [Génération futures](#), la première à en faire, auprès des médias, [une promotion active](#). « Pesticides, conservateurs, polluants plastiques, parabens, médicaments... Ces produits, même à faible dose, ont un effet de perturbateur endocrinien et présentent des risques cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et/ou neurotoxiques », alertait alors ToxSeek dans *Marie-Claire*.

L'article déclenche un vent de panique parmi les lectrices... et des commandes en cascade : la société commercialise en effet des kits à 340 euros, à envoyer par la poste, permettant de connaître son « degré d'exposition ». « J'ai trouvé cet article formidable, on n'en a pas assez parlé », confie au *Point* Angèle Prévaille, qui convainc les sénateurs de se faire tester – « à titre gratuit », précise-t-elle, la société acceptant même de se déplacer au Sénat pour faire les prélèvements en juillet 2022.

« Nous sommes tous contaminés ! »

Des mois plus tard, les résultats révèlent la présence de « substances potentiellement très nocives » dans leur organisme. « 93 % des sénatrices et sénateurs ont une présence de terres rares supérieure à la moyenne de la population », apprend-on, sans doute liée à « l'utilisation importante et régulière d'outils de communication [...], source de champs électromagnétiques ». D'ailleurs, « trois sénatrices et sénateurs contaminés aux terres rares » déclarent « des symptômes pouvant être associés à une intolérance » aux ondes (fatigue, problèmes de sommeil, difficultés à se concentrer...), tranche le communiqué. 100 % des élus sont aussi « contaminés » au mercure, comme à « au moins un pesticide ».

La sénatrice Angèle Prévaille court les plateaux de télévision, endossant le costume de « lanceuse d'alerte » : « Si c'est dans nos cheveux, ça veut dire qu'on est contaminés. » Et le président de ToxSeek, Matthieu Davoli, se répand dans les médias. La présence « quasi généralisée » de terres rares, utilisées dans les produits de haute technologie comme les smartphones ou les ordinateurs portables, retrouvées chez les sénateurs l'inquiète. « Sur ce point, les résultats sont supérieurs à la moyenne. C'est lié à l'activité professionnelle des sénateurs, qui les surexpose aux champs électromagnétiques », prétend-il. [Pesticides : quand la presse française devient folle](#)

Des résultats faussés

Les résultats d'analyses du laboratoire, que *Le Point* s'est procurés, ont pourtant laissé de marbre les spécialistes auxquels nous les avons soumis : seuils toxicologiques absents ou non renseignés, interprétations farfelues, valeurs manquantes, méthodologie non précisée... « Par exemple, ils indiquent qu'on a trouvé des traces de mercure supérieures à 0,1 microgramme par gramme de cheveux chez tous les sénateurs. Mais cela ne veut strictement rien dire », explique le toxicologue Pascal Kintz, spécialiste du dopage, et l'un des experts en médecine légale les plus réputés au monde. « Si vous mangez plus ou moins de poisson, si vous avez ou non des plombages dentaires, vous aurez des traces plus ou moins importantes de mercure... Évidemment, si on retrouve 15 microgrammes dans vos cheveux, ce sera une alerte. Mais à des concentrations aussi faibles il n'y a rien à en dire. »

« Ces résultats n'ont aucune valeur scientifique », tranche Jean-Michel Gaulier, toxicologue au CHU de Lille et président de la Compagnie nationale des biologistes et analystes experts, qui alerte sur les précautions qui doivent entourer la réalisation et l'interprétation des résultats de l'analyse des cheveux, réputée fiable mais pas pour tous les polluants... Et « certainement pas pour la plupart des substances concernées dans ce dossier, pour lesquelles il n'existe pas de données d'interprétation scientifiquement validées ».

D'abord, car « nous ne sommes pas tous égaux, selon que nous sommes blonds ou bruns, par exemple : la mélanine influe sur les molécules. Ensuite, les concentrations retrouvées dans les cheveux sont généralement très mal corrélées aux doses prises. Quelqu'un qui prend du Lexomil tous les jours aura des concentrations capillaires de bromazépam pouvant varier de 20 à 500 picogrammes par milligramme », détaille-t-il.

L'analyse des cheveux est également soumise au défi des contaminations externes : « Les pesticides, les phtalates, certains métaux sont présents dans l'air, les surfaces, l'eau de la douche... » « De nombreux shampoings sont enrichis en oligo-éléments – zinc, sélénium, cuivre – pour donner des reflets, et ces éléments se fixent dans les cheveux », appuie le P^r Kintz, « faussant les résultats ». « Au point qu'une partie de la communauté scientifique estime que l'analyse des métaux dans les cheveux relève de l'escroquerie », affirme-t-il. Avant d'être analysé, chaque cheveu doit donc être « décontaminé par plusieurs bains successifs de solvants et l'eau des bains, elle-même soumise à analyse », précise Jean-Michel Gaulier. Une complexité qui explique qu'aucun laboratoire sérieux ne propose pas de recherches sur un spectre aussi large que 49 métaux et 1 800 polluants.

Aucun référentiel

Autre écueil, décrypté par Pascal Kintz : « Le cheveu est solide, il faut donc le détruire pour l'analyser sans détruire également la substance que l'on recherche. La préparation est essentielle, et diffère selon chaque laboratoire. Il existe donc une règle absolue : chaque laboratoire doit établir son propre référentiel de

population, analysée avec la même méthode et dans le même appareil. Sinon, vos comparaisons ne valent rien ! »

Un référentiel dont le laboratoire ToxSeek ne dispose pas toujours. « Les valeurs de référence se trouvent dans la littérature scientifique et des publications nous permettent d'avoir des bases de population », se défend auprès du *Point* son fondateur, Matthieu Davoli.

Les résultats envoyés aux sénateurs concernant les métaux retrouvés dans leurs cheveux sont de toute façon peu lisibles. Ainsi, un sénateur présenterait un niveau « à risque » de gadolinium (un métal notamment utilisé comme produit de contraste pour les IRM) dans son organisme... Mais les « seuils de toxicité chronique » indiqués sur sa fiche de résultats ne reposent sur rien : il n'existe aucun seuil dans la littérature scientifique.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS bruts

Dossier ASOBT9

IMPORTANT : LES NIVEAUX D'EXPOSITION SONT DONNÉS DANS UN CONTEXTE DE TOXICITÉ CHRONIQUE

DÉPISTAGE MÉTAUX

(MÉTALUX MÉTAUX LOURDS MÉTALLOÏDES)

Niveau d'exposition À RISQUE :

(exposition à un niveau qui nécessite d'établir les causes et de les évaluer)

- Cadmium
- Tellure
- Mercure

Niveau d'exposition À SURVEILLER :

(exposition à un niveau qui nécessite d'établir les causes et de les évaluer)

- Fer
- Manganèse
- Plomb
- Sélénium
- Magnésium

Concernant les polluants organiques, la présentation offerte par le laboratoire est encore plus opaque : « Les résultats bruts de spectrométrie de masse ont été copiés-collés pour faire sérieux, mais on n'y comprend rien ! L'aire du pic chromatographique de la masse observée doit être comparée à celle obtenue avec une substance de référence pour établir une concentration, mais ce n'est pas le cas. En conséquence, la dernière colonne indique l'aire de ce signal analytique, mais ce signal est-il toxique, courant, habituel ? On n'en sait rien ! Cette donnée ne veut rien dire si elle n'est pas ramenée à une concentration capillaire. Quelle exposition, quelle durée, la dose est-elle toxique ou pas ? Ça ne sert à rien », s'emporte le P^r Anne-Laure Pelissier (CHU de la Timone), présidente de la Société française de toxicologie analytique, qui n'hésite pas à le dire haut et clair : « C'est de l'escroquerie. »

Car le laboratoire ToxSeek ne se contente pas de vendre, fort cher, les résultats bruts crachés par sa machine, sans valeurs comparatives ni seuils de référence toxicologiques permettant d'en faire la lecture... Il suggère lui-même des liens, à faire bondir les spécialistes. Et, après avoir surfé sur la vague « anti-pesticides », il a embarqué sur la vague « anti-ondes », inventant des propriétés aux « terres rares » détectées dans ses analyses.

[Batteries : le clash des métaux rares](#)

Obsession anti-ondes

En 2020, des éleveurs de Loire-Atlantique voulant comprendre la mortalité accrue de leurs bêtes et soupçonnant un rôle, qui des antennes-relais, qui des éoliennes, font appel au laboratoire pour analyser les poils de leurs bêtes. ToxSeek développe une théorie : « La contamination aux terres rares est potentialisée par les champs électromagnétiques », ce que l'on appelle l'« effet antenne », alerte le groupe [dans un communiqué](#). « L'augmentation parallèle des champs électromagnétiques (éoliennes, 5G...) et de l'utilisation de métaux à fort pouvoir magnétique pose la question d'un impact sanitaire majeur à venir. »

Se présentant comme à la tête de l'un des seuls laboratoires indépendants au monde à oser faire ces analyses, Matthieu Davoli sonne alors l'alarme dans la presse : « En augmentant l'usage des terres rares et des champs électromagnétiques, on risque de voir de plus en plus de maladies se déclarer dans les années à venir chez une partie de la population. »

Cette histoire démontre avant tout un manque cruel de formation scientifique et d'esprit critique chez un certain nombre de sénateurs et d'élus.

« Aucun mécanisme scientifique ne permet de soutenir cette hypothèse », s'exaspère Sébastien Point, président de la section rayonnements non ionisants de la Société française de radioprotection, également diplômé en psychologie clinique et psychopathologie. « Il n'y a pas d'autre effet biologique prouvé de l'effet des ondes électromagnétiques qu'une infime augmentation de la température, liée à l'agitation de l'eau qui compose le corps humain, quand celui-ci est soumis à de très fortes variations de champ électrique. Et les normes mises en place nous protègent de façon très efficace. Penser que des traces de métaux agiraient comme des aimants relève de la pensée magique ! Cette histoire démontre avant tout un manque cruel de formation scientifique et d'esprit critique chez un certain nombre de sénateurs et d'élus. C'est inquiétant. »

[Ondes électromagnétiques : « La justice fabrique des électrosensibles »](#)

Fonds privés

Contactée, la société se retranche derrière son « comité scientifique » et le laboratoire avec lequel ToxSeek travaille, « un laboratoire de biologie médicale géré par des docteurs en pharmacologie éminents, auteurs de

centaines de publications scientifiques », affirme Matthieu Davoli. Ce laboratoire, [I-Mitox](#), détenu à 70 % par des fonds chinois, est en effet présidé par le D^r Nourédine Sadeg, diplômé en pharmacie à l'université d'Alger en 1986 et auteur d'une thèse en toxicologie. En fait de recherche, il est l'auteur d'un nombre restreint de publications, coécrites avec les membres de son laboratoire, avec lesquels il a par ailleurs inventé un anticancéreux « révolutionnaire » issu de la nanotechnologie baptisé Nano Gun, réputé « efficace sur toute tumeur solide, quelle que soit sa nature et quelles que soient ses propriétés intrinsèques et extrinsèques ». Testé une première fois en 2017 au CHU de Zhejiang, en Chine, le dispositif [Imdendrim](#) n'a pas rencontré la notoriété espérée...

Dûment accrédité, le laboratoire réalise toutes les analyses de la société ToxSeek, dont la croissance accompagne la forte montée dans l'opinion publique des préoccupations environnementales. En 2019, les parents désespérés d'enfants souffrant de cancers pédiatriques à Sainte-Pazanne, en Loire-Atlantique, [font appel à eux](#), espérant trouver une cause environnementale commune de la maladie de leurs enfants – Santé publique France conclura à [l'absence d'épidémie](#), tout en maintenant une surveillance. En 2022, l'association des sinistrés de Lubrizol lance une campagne d'analyses, les cheveux de 120 enfants étant analysés par le laboratoire, « pour 29 000 euros », confié au *Point* son président, Simon de Carvalho – qui décrochera, pour payer, deux subventions publiques.

[Risques industriels : « Tout a changé depuis l'incendie de Lubrizol »](#)

La Direction générale de la santé alertée

Les résultats souffrent des mêmes biais que ceux des sénateurs. Et inquiètent les représentants de la profession : « Aucun prélèvement n'a fait l'objet d'une prescription médicale. Et surtout, à quelles fins ces analyses sont-elles réalisées ? Pour quoi faire ? S'agit-il de poser un diagnostic ? De proposer des thérapies ? » s'agace le D^r Jean-Michel Gaulier, qui dénonce des pratiques purement mercantiles, profitant de la crédulité d'un public légitimement inquiet des polluants, nombreux, auquel il est exposé.

Le laboratoire I-Mitox, dirigé par M. Sadeg, produit-il des analyses valables ? « Il se présente sur son site Internet comme membre de la Société française de toxicologie analytique. Je la préside : c'est faux », cingle Anne-Laure Pelissier, qui dénonce l'interprétation abusive faite par le laboratoire de résultats non probants. « Il est très facile de sortir des résultats d'une machine. Toute la difficulté réside dans leur interprétation, un travail que les professionnels doivent exercer dans un cadre scientifique et médical rigoureux », insiste-t-elle. « Certaines populations sont plus exposées que d'autres, dans des territoires spécifiques. Cela existe, et cela a été décrit. Mais créer des paniques dans la population nuit au travail rigoureux de la recherche. Nous sommes clairement sur de l'intox ! »

Selon les informations du *Point*, la Direction générale de la santé, alertée, aurait diligenté une enquête, confiée à un collège de spécialistes. Le groupe ToxSeek, lui, poursuit son expansion : selon son président Matthieu Davoli, des « contacts » auraient été pris avec la NHS britannique et l'université de Leeds pour « développer une intelligence artificielle qui utiliserait les résultats du laboratoire pour identifier des biomarqueurs de maladies ». Sale temps pour les antennes 5G et autres compteurs Linky...